

DIRECTEUR / DIRECTRICE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC
DU SCOT DE LA GRANDE REGION DE GRENOBLE

Cadre statutaire

Cadre d'emplois A+ / A / contractuel

Par sa taille et les politiques qu'il souhaite impulser l'Etablissement public du SCoT de la Grande Région de Grenoble vise à favoriser une cohérence effective des politiques publiques d'aménagement renouvelées au service d'un développement durable.

Il est compétent pour élaborer, approuver, réviser et modifier le SCoT, conformément aux articles L.141 et suivants du Code de l'Urbanisme, sur un territoire de 4 000 km² et 800 000 habitants.

Dans le cadre du suivi du SCoT, le syndicat mixte peut proposer toute initiative favorisant la cohérence des politiques publiques sur son territoire, en particulier dans les domaines mentionnés par les articles **L.141 et suivants** du Code de l'Urbanisme : aménagement de l'espace et urbanisme, environnement et agriculture, eau, habitat, mobilité et déplacements, équipements de tourisme et commerces, services.

Le SCoT de la Grande Région de Grenoble, approuvé le 21 décembre 2012, est en phase d'évaluation durant l'année 2018 afin de revisiter ses axes de travail pour les années à venir.

Organisé sous la forme d'un syndicat mixte, l'EP-SCoT est administré par un Comité syndical représentant les sept EPCI membres et un bureau syndical présidé par Yannik OLLIVIER, vice président de Grenoble Alpes Métropole.

En appui du poste de direction une équipe de huit personnes assure le suivi des projets, dont 6 chargé(e)s de mission, une assistante et une chargée de gestion à temps partiel.

L'EP-SCoT contractualise chaque année avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise pour mettre en œuvre un programme d'études au service de ce projet.

Pour tous renseignements complémentaires, il est possible de consulter le site web de l'EP-SCoT : www.scot-region-grenoble.org.

Contexte et description générale

Le SCoT de la Grande Région de Grenoble est tout à la fois un document de planification et un projet de mobilisation de réseaux d'acteurs du territoire pour construire les outils innovants nécessaires à la mise en œuvre des orientations du SCoT.

LA DIRECTRICE / LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU SCOT DE LA GRANDE REGION DE GRENOBLE assure le pilotage du document de planification SCoT et sa mise en œuvre par la mise en place de stratégies et projets innovants mobilisant les acteurs du territoire.

Cette mission est assurée en étroite relation avec le Président de l'EP-SCoT, les élus du Conseil syndical, des collectivités du territoire, le réseau des directeurs généraux, agents publics et acteurs territoriaux.

Enjeux du poste

LA DIRECTRICE / LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU SCOT DE LA GRANDE REGION DE GRENOBLE devra :

- Etre force de proposition et aider à la définition de la politique générale portée par le document de planification,
- Assurer le management de l'équipe de l'EP-SCoT,
- Assurer la coordination avec les partenaires, notamment les administrations d'Etat, Région et

Département, le réseau des collectivités territoriales et des associations de développement, l'Agence d'urbanisme de la Région grenobloise, la fédération nationale des SCoT, les partenaires associatifs, universitaires et bureaux d'étude,

- Préparer la mise en oeuvre et le suivi des décisions de l'établissement public,
- Superviser l'activité budgétaire et financière de la collectivité, être force de proposition pour la recherche de financements,
- Assurer le suivi de la communication externe et interne,
- Assurer une veille juridique et réglementaire avec l'appui de l'équipe technique.

Compétences requises

Compétences techniques

- Bonnes connaissances du fonctionnement des collectivités locales.
- Bonne connaissances en matière de réglementation d'aménagement du territoire et d'urbanisme.
- Capacité d'appréhension des enjeux liés aux débats sur l'avenir des organisations territoriales et l'économie territoriale.
- Bonnes aptitudes à la conduite de réunion et la conduite de projets, à l'évaluation des politiques publiques.
- Capacité d'analyse, esprit de synthèse et très bonnes qualités rédactionnelles.

Compétences transversales

- Capacités à travailler en réseau avec les partenaires institutionnels de l'EP-SCoT et aptitude à la conduite de réunions multi partenariales.
- Aptitudes à l'encadrement, l'organisation, l'animation et la coordination d'équipes pluridisciplinaires et l'animation de réseaux d'acteurs.

Compétences relationnelles

- Bonne capacité de management.
- Esprit d'initiative, autonomie, rigueur et initiative personnelle pour organiser le travail.
- Dynamisme, réactivité, créativité.
- Rigueur, esprit de décision.
- Sens de l'organisation et bonne gestion de temps de travail.
- Qualités relationnelles, écoute, diplomatie, pédagogie.
- Capacités de médiation et de négociation.
- Goût pour le travail en équipe.
- Discrétion, grande disponibilité, sens des responsabilités et du service public.

Conditions d'exercices

Poste à temps complet à pourvoir à compter du 1^{er} janvier 2019.

Une période de transition avec le directeur actuel est envisageable.

Rémunération selon profil et compétences et en référence à la grille statutaire, régime indemnitaire.

Poste basé à Grenoble.

Merci d'adresser votre candidature : CV avec lettre de motivation manuscrite

avant le 1^{er} septembre 2018 à l'attention de :

Monsieur Yannik OLLIVIER

Président de l'Etablissement Public du SCoT de la Grande Région de Grenoble

21 rue Lesdiguières

38000 Grenoble

Établissement public du SCoT de la Grande Région de Grenoble

21, rue Lesdiguières 38000 Grenoble • Téléphone 04 76 28 86 39

smsd@scot-region-grenoble.org • www.scot-region-grenoble.org